

Nombres de délégués -
Afférents au Conseil : 49
- En exercice : 49
Qui ont pris part
à la délibération : 39
Votes exprimés : 39
POUR : 39
CONTRE : 0
Abstentions : 0
Date de la convocation :
28 mai 2024
Date d'affichage :
28 mai 2024

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'YONNE

DELIBERATION
du CONSEIL COMMUNAUTAIRE
de la **COMMUNAUTE DE COMMUNES DU SEREIN**

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin, à dix-huit heures trente minutes, le conseil communautaire, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance ordinaire, à la salle annexe du gymnase de L'ISLE SUR SEREIN, sous la présidence de Monsieur Xavier COURTOIS, Président.

Présents : Philippe TRESPALLE - Jean-Marie MAURICE, absent excusé (représenté par Marc MARTIN) - Bruno CHARMET - Daniel RAVERAT - Nadine LEGENDRE, absente excusée (représentée par Christian OPIOLA) - Philippe DESCHAUMES - Béatrice BOISE - Jacqueline DUPLESSY - Florian FRAYER - Gilles SACKPEY - Jacqueline DE DEMO - Jean-Louis GROGUENIN - Marie-Laure GRIMARD - Christian SCHILTZ - Stéphane MOREL - Rémy VIDAL - Christophe GENTIL - Stéphane BARDOUX - Sandra PICART - Jean-Michel SABAN - Clément POINTEAU - Cloria JAOLAZA, absente excusée (pouvoir à Xavier COURTOIS) - Frédéric CARRE - François CAMBURET - Xavier COURTOIS - Jacques ROBERT - Claudine MANIGault - Michel GCHWEINDER - Marcel GEORGES - Guy GUENIFFEY - Arnaud ROSIER - Pascal DUBOIS - Christophe CHEYSSON - Christian LARDIN - Pierre NOIROT - Annie ROUSSEAU - Hubert NAULOT, absent excusé (représenté par Geneviève SARTELET) - Bernard ENFRUN - Michel CODRAN -
Absents excusés : Nathalie LABOSSE - Daniel SIMONNET - Philippe LARDIN - Sylvie CHARPIGNON -
Absents : Hervé PASCAULT - Pierre-Yves ROY - Evelyne CALLEJA - Bertrand LEBLANC - Catherine VERNEAU - Claude CATRIN -

Secrétaire de séance : Rémy VIDAL -

Objet de la délibération
BUDGET PRINCIPAL
DECISION MODIFICATIVE N°1

Monsieur Stéphane MOREL, Vice-Président, propose d'effectuer une modification budgétaire sur le budget principal afin d'inscrire les crédits nécessaires pour permettre les écritures comptables liées à l'adhésion à Initiative 89, aux travaux de voirie sous mandat, à l'aide aux entreprises et à l'augmentation des subventions aux associations :

Dépenses de fonctionnement

Article 6281 – Concours divers	+ 3 260 €
Article 65742 – Subvention de fonctionnement aux entreprises	+ 12 000 €
Article 65748 – Subventions aux associations	+ 3 200 €
TOTAL	+ 18 460 €

Dépenses d'investissement

458155 – Opération compte de tiers ANNOUX Voirie 2024	+ 2 500 €
458156 – Opération compte de tiers CENSY Voirie 2024	+ 10 800 €
458157 – Opération compte de tiers CHATEL GERARD Voirie 2024	+ 7 400 €
458158 – Opération compte de tiers GRIMAULT Voirie 2024	+ 34 300 €
458159 – Opération compte de tiers MARMEAUX Voirie 2024	+ 6 000 €
458160 – Opération compte de tiers MOLAY Voirie 2024	+ 6 300 €
458161 – Opération compte de tiers MONTREAL Voirie 2024	+ 12 300 €
458162 – Opération compte de tiers SAINTE COLOMBE Voirie 2024	+ 15 900 €
458163 – Opération compte de tiers SANTIGNY Voirie 2024	+ 7 400 €
458164 – Opération compte de tiers SAVIGNY EN TERRE PLAINE Voirie 2024	+ 3 200 €
TOTAL	+ 106 100 €

Recettes d'investissement

458255 – Opération compte de tiers ANNOUX Voirie 2024	+ 2 500 €
458256 – Opération compte de tiers CENSY Voirie 2024	+ 10 800 €
458257 – Opération compte de tiers CHATEL GERARD Voirie 2024	+ 7 400 €
458258 – Opération compte de tiers GRIMAULT Voirie 2024	+ 34 300 €
458259 – Opération compte de tiers MARMEAUX Voirie 2024	+ 6 000 €
458260 – Opération compte de tiers MOLAY Voirie 2024	+ 6 300 €
458261 – Opération compte de tiers MONTREAL Voirie 2024	+ 12 300 €
458262 – Opération compte de tiers SAINTE COLOMBE Voirie 2024	+ 15 900 €
458263 – Opération compte de tiers SANTIGNY Voirie 2024	+ 7 400 €
458264 – Opération compte de tiers SAVIGNY EN TERRE PLAINE Voirie 2024	+ 3 200 €
TOTAL	+ 106 100 €

REÇU EN PREFECTURE

1e 06/06/2024

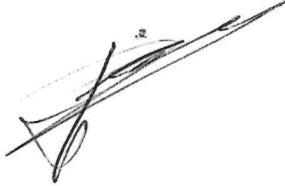
Application agréée E-legalite.com

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par un vote à main levée, à l'unanimité des membres présents,

DECIDE d'effectuer les modifications budgétaires proposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois que ci-dessus et ont signé au registre tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Le secrétaire de séance,
Rémy VIDAL



Le Président,
Xavier COURTOIS

